

COMPTOIR SUISSE

14 - 23 septembre 2018

www.comptoir.ch

CONTRAT D'EXPOSANT / CO-EXPOSANT

Merci de remplir un contrat par exposant ou co-exposant.

En cas de participations multiples, nous vous remercions de photocopier ce contrat.

ADRESSE DE L'EXPOSANT OU DU CO-EXPOSANT*

Également adresse de correspondance

Raison sociale _____

Complément _____

Adresse _____

Pays/NPA/Lieu _____

Tél. _____

Fax _____

Mobile _____

E-mail _____

Internet www. _____

*Il est entendu par "co-exposant", les sociétés tierces qui apparaissent sous une forme ou une autre sur le stand d'un exposant par des inscriptions publicitaires sur le stand, des objets d'exposition ou des prospectus

ADRESSE DE FACTURATION

à remplir uniquement si elle diffère de celle de l'exposant

Raison sociale _____

Complément _____

Adresse _____

Pays/NPA/Lieu _____

RESPONSABLE DU STAND

Mme M.

Prénom/Nom _____

Correspondance en Fr All

Tél. _____

Mobile _____

E-mail _____

LA DIRECTION DE L'ENTREPRISE EST ASSUMÉE PAR

Mme M.

Prénom/Nom _____

Tél. _____

Mobile _____

E-mail _____

ENTREPRISE INSCRITE AU REGISTRE DU COMMERCE

Oui Non

L'ENTREPRISE EXPOSE EN QUALITÉ DE

Fabricant Distributeur Représentant/détaillant

Autre (préciser s.v.p.) : _____

Inscription

TAXES D'INSCRIPTION (y compris frais administratifs et mention obligatoire dans les publications - print + web + mobile)

Exposant principal **CHF 850.00**

Co-exposant **CHF 1'500.00**

Exposant artisan créateur/terroir **CHF 250.00**

Sur le stand de : _____

Autres frais facturés

Evacuation des déchetsCHF 6.00 / m²
Avance sur frais complémentaires et techniquesCHF 500.00 à CHF 2'000.00
(s'applique uniquement si pas de stand modulaire commandé) - voir conditions générales p. 4

Surface d'exposition

DIMENSIONS DU STAND :

Longueur : _____ Profondeur : (min 3m) _____ = Total m² : _____

HORAIRES :	Tous les secteurs (y.c. halle aux vins suisses)	11h00 – 20h00
	Les nouvelles caves (halles 9-11)	11h00 – 22h30

TARIFS DE LOCATION (surface nue, sans aménagement, sans installation technique, ni paroi de fond ou séparation sauf si mentionné)

<input type="checkbox"/> Intérieur - jusqu'à 20 m ²	CHF 220.00 / m ²	- si inscription avant le 31.03.2018	CHF 210.00 / m ²
<input type="checkbox"/> Intérieur - de 21 à 50 m ²	CHF 214.00 / m ²	- si inscription avant le 31.03.2018	CHF 200.00 / m ²
<input type="checkbox"/> Intérieur - de 51 à 100 m ²	CHF 205.00 / m ²	- si inscription avant le 31.03.2018	CHF 190.00 / m ²
<input type="checkbox"/> Intérieur - dès 100 m ²	CHF 198.00 / m ²	- si inscription avant le 31.03.2018	CHF 180.00 / m ²
<input type="checkbox"/> Extérieur/jardins (dès 9 m ²)	CHF 152.00 / m ²		
<input type="checkbox"/> Artisans (producteur ou créateur)	CHF 152.00 / m ²		
<input type="checkbox"/> Les nouvelles caves – jusqu'à 39 m ²	CHF 242.00 / m ²	- si inscription avant le 31.03.2018	CHF 220.00 / m ²
<input type="checkbox"/> Les nouvelles caves – dès 40 m ²	CHF 232.00 / m ²	- si inscription avant le 31.03.2018	CHF 210.00 / m ²
<input type="checkbox"/> Banc du marché (surface de 4.5 m ²)	CHF 980.00 / pce	(y.c. taxe "artisans", banc de marché, 1 prise électrique)	
<input type="checkbox"/> Comptoir pour brasserie artisanale	CHF 1'650.00 / pce	(y.c. taxe "artisans", 1 prise électrique, services annexes)	
<input type="checkbox"/> Mobilité	CHF 125.00 / m ²		

MAJORATION POUR LES CÔTÉS OUVERTS (pas de majoration pour les surfaces extérieures)

- 2 côtés*, min 12 m²+ 20 %
 3 côtés*, min 20 m²+ 25 %
 4 côtés*, min 50 m²+ 30 %

*Les côtés ouverts attribués ne peuvent être fermés. L'organisateur s'efforce dans la mesure du possible de répondre à la demande de l'exposant. Toutefois, il peut arriver que pour des raisons techniques, les côtés ouverts souhaités ne puissent être attribués.

HALLE AUX VINS SUISSES (y.c. 1 prise électrique, moquette, service laverie, côtés ouverts)

Pour les surfaces de plus grandes dimensions, prière de nous contacter.

	SANS STRUCTURE DE STAND	AVEC STRUCTURE DE STAND MODULAIRE
9 m ² (2 côtés ouverts)	<input type="checkbox"/> CHF 2'300.00	<input type="checkbox"/> CHF 3'000.00
12 m ² (2 côtés ouverts)	<input type="checkbox"/> CHF 3'000.00	<input type="checkbox"/> CHF 3'950.00
15 m ² (2 côtés ouverts)	<input type="checkbox"/> CHF 3'700.00	<input type="checkbox"/> CHF 4'900.00
18 m ² (3 côtés ouverts)	<input type="checkbox"/> CHF 4'400.00	<input type="checkbox"/> CHF 5'800.00
21 m ² (3 côtés ouverts)	<input type="checkbox"/> CHF 5'100.00	<input type="checkbox"/> CHF 6'700.00
24 m ² (3 côtés ouverts)	<input type="checkbox"/> CHF 5'700.00	<input type="checkbox"/> CHF 7'550.00
27 m ² (3 côtés ouverts)	<input type="checkbox"/> CHF 6'300.00	<input type="checkbox"/> CHF 8'400.00

CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT

Règlements en vigueur

Par la signature de cette inscription, l'exposant reconnaît le caractère obligatoire du Règlement d'exposition. MCH Beaulieu Lausanne SA se réserve le droit de prescrire et de faire appliquer, dans des cas particuliers, des dispositions et directives plus étendues. Par ailleurs, les prescriptions du règlement général et les prescriptions relatives à la construction et à l'aménagement des stands sont applicables. Vous trouverez les documents sous www.m-manager.com.

Acompte provisionnel (avance sur frais – dépôt / s'applique uniquement si pas de stand modulaire commandé)

Pour garantir les prestations de services telles que les raccordements techniques (alimentation électrique, eau, évacuation des déchets), un **dépôt** sera prélevé en même temps que le montant de la location de stand (CHF 500.00 jusqu'à 25 m² de surface de stand, CHF 1'000.00 de 26 à 50 m² de surface de stand, CHF 1'500.00 de 51 à 100 m² de surface de stand et CHF 2'000.00 dès 101 m² de surface de stand). Une fois payé, le montant de ce dépôt sera déduit des dépenses effectives sur la facture finale du salon.

Confirmation du contrat

Après l'attribution définitive du stand, une confirmation de contrat est envoyée à l'exposant, laquelle lève la réserve d'admission et rend le contrat valide dans toutes ses parties. La confirmation fait partie intégrante du contrat d'exposant.

Disposition relatives à la protection des données

Par la signature de cette inscription, l'exposant déclare accepter que les données concernant son personnel et sa société puissent être traitées par la société MCH Beaulieu Lausanne SA ou par une société mandatée par elle, et transmise à un partenaire de la société de MCH Beaulieu Lausanne SA dans le cadre de prestations de services fournies lors de la participation au salon. Dans le cas contraire, l'exposant en informera la direction du salon lors de l'envoi de l'inscription dûment signée.

Conditions de paiement

Les factures (taxe d'inscription, surface de location du stand et dépôt de garantie) doivent être payées à 30 jours nets, date de facturation. Les factures émises après le 30 juin 2017 seront payables dans les 10 jours après réception, **mais au plus tard à la date du début du montage officiel**. Tous les prix indiqués s'entendent hors TVA 8%.

Droit applicable / For juridique

Le droit suisse est applicable. En cas de litige avec la direction du salon, l'exposant reconnaît la compétence des tribunaux ordinaires du canton de Vaud.

AUTRES CONDITIONS DE LA FOIRE

Raccordements techniques et autres services

Après attribution des emplacements de stands, les exposants recevront des informations complémentaires pour préparer leur participation au salon. Les raccordements techniques et autres services y compris les parois ne seront exécutés que sur la base des commandes passées au moyen des formulaires prévus à cet effet.

Vous trouverez tous les formulaires de commande dans notre service de commande par internet sous www.m-manager.com.

Présence sur stand et comportement

L'exposant adopte une attitude commerciale positive et respectueuse. Le nombre de personnes sur le stand est adapté à sa surface. Le Comptoir Suisse recommande 1 personne par tranche de 5m² de surface de stand. **En cas de comportement inapproprié, le Comptoir Suisse se réserve le droit d'imposer une réduction du nombre de collaborateurs sur le stand ou d'en restreindre momentanément l'accès au public. Les éventuels frais sont à la charge de l'exposant.**

Déclaration de confirmation

Par sa signature, l'exposant ou le co-exposant reconnaît avoir reçu, pris connaissance et accepté les termes du règlement d'exposition ainsi que ceux du présent document.

Lieu, date: _____ Tampon & signature(s) valable(s) : _____

Remarques :

